Le billet tessinois

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **3 (1957)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LE BILLET TESSINOIS

Nous voilà dans la nouvelle année, chers amis de Paris. Nous l'avons commencée au Tessin, sous le signe de la neige qui est tombée en bonne quantité le 1er janvier. Le lendemain, elle n'était plus dans les villes, mais à la campagne elle dominait de toute son éclatante blancheur, sous un ciel redevenu bleu saphir. Les Tessinois ont sorti en vitesse skis et patins et les luges des enfants ont vite fait de transformer en pentes dangereuses les moindres « rampes » des villages, autour des villes et de nos vallées. Ceux de la Leventina, Blenio, Verzasca, Vallemaggia et Onsernone poursuivent leurs exploits. Mais à Bellinzona, Locarno, Lugano et dans le Mendrisiotto tout est rentré dans l'ordre et la neige n'est plus qu'un souvenir. Il fait froid, certes, et nous avons même 2 ou 3 degrés en-dessous, mais quel soleil, quel ciel bleu et quelle sécheresse ! Les paysans la trouvent un peu trop longue !

Nous voilà donc avec fleuves et rivières en « magra », presque comme toujours en ce mois. Le débit de nos cours d'eau est très réduit et l'on ne voit qu'un filet parmi les pierres. Voilà aussi le problème de nos eaux qui revient sur le tapis. On en parle, on en discute tout le long des journées d'hiver qui commencent tard et finissent tôt. Les élections sont encore très loin et, à l'heure actuelle, c'est la Biaschina qui tient la vedette !

Les forces hydrauliques occupent les esprits. Faudra-t-il, à l'échéance de la convention qui est proche, continuer comme avant ? Société privée exploitante, avec importante participation de l'Etat aux bénéfices, ou bien donner l'exclusivité de cette exploitation au Canton ? Au sein même des différents partis la discussion est forte et les avis très partagés. Les bien-pensants ne souhaitent, en tout cas, que la prospérité du Tessin et il faut espérer que l'avenir leur donne raison.

Pour nos amis du Grigioni Italiano (et je pense que mon billet, bien que tessinois, peut très bien parler de ces « confinanti » qui nous ressemblent comme deux gouttes d'eau et dont les problèmes sont à peu près les nôtres), il y a aussi une question d'eau. En effet, ces dernières semaines dans toutes les communes de la Mesolcina, il y a eu des grandes discussions à propos du fameux 12 % de participation des dites communes aux frais d'exploitation des eaux de la Moesa, la Calancasca et autres rivières de la riante vallée. Les langues vont bon train et les esprits sont au travail pour trouver une solution qui n'arrive pas à changer le visage des vallées et des gens qui y habitent et ne donne les éventuels bénéfices de l'exploitation à des groupes financiers au détriment du bien-être de la population.

Quelle émotion, il y a quelques jours, à Lugano ! Frais comme une rose..., un boa constrictor a fait son apparition sur les bords ensoleillés du Ceresio... Venait-il des profondeurs des tranchées qui bouleversent ces jours-ci tout le quai de Lugano, de Paradiso à Villa Ciani ? Etait-il niché entre les matériaux « exotiques » qui servent à l'érection du gratte-ciel de seize étages qui dépare déjà, maintenant, la plaine riante du Cassarate aux bords mêmes du lac ? Il était, ce charmant bébé-boa, de la longueur d'un mètre : un chérubin donc, encore au biberon, qui se tenait, tout étonné de la longueur du voyage, gentiment arrondi à « ciambella », parmi les régimes de bananes qui, de son Afrique natale, bien rangés dans un wagon « ad hoc », arrivaient parmi nous. Pour un raffut, ce fut un vrai raffut à la gare de Lugano ! ! ! Vous voyez d'ici la figure du préposé au déchargement, se trouvant dans les pieds un serpent qui (bien que bébé encore) avait tout de même un mètre de long, la grosseur d'une bûche et était un boa-constrictor ?... La première frayeur passée, on fit appel aux spécialistes : un professeur du Lycée communal et du Séminaire. Ce dernier fit transporter Adam, car on avait tout de suite donné un nom au personnage, parmi les « chierichetti » du « Seminario diocesano ». Il y est encore pour quelques jours et puis il ira couler des journées de bonheur et de tranquillité parmi les verdures du zoo de Bâle.

Le Tessin tout entier a fait des gorges chaudes en lisant le compte rendu d'un procès désopilant. Un certain Bigler, arrivé de Zurich, où une police encore plus ingénue que les victimes mêmes de l'escroc avait fermé les yeux sur ses frasques, a été condamné à deux ans de prison ferme. Ex-garçon coiffeur, chimiste et professeur..., Bigler s'était bombardé, un jour, directeur d'une entreprise pour la distribution de... diplômes d'honneur à tous ces malheureux et ambitieux qui, n'ayant pas décroché des bénéfices ou rempli, faute de journaliste compréhensif, les pages des gazettes sous les titres Jeune homme aux honneurs ou « Cittadini che si fanno onore » rêvaient incessamment la gloire, les bons bénéfices ou la renommée. Moyennant quatre beaux billets de cent francs, on était sûr de recevoir, par retour du courrier, un parchemin doré sur tranches avec beaucoup de sceaux rouges et de « ghirigori » divers, qui donnait le droit d'être inscrit sur... Le Livre d'Or du Travail ! ! ! Les diplômes étaient naturellement revêtus en bas de signatures de gens... de poids ! (En l'espèce, un accordeur de pianos de 120 kilos, sans la tare, et d'un manœuvre de 240 livres). Vous me croiriez si je vous disais qu'il y eut au Tessin 120 victimes du... directeur, qui en tout cas, n'a envoyé qu'une très réduite quantité de parchemins et a été traîné devant les tribunaux par les mécontents ? Parmi les élus..., il y eût de gros commerçants qui exposèrent leur... diplôme au beau milieu de l'étalage principal.

Nous avons eu, courant janvier, des visites importantes. L'habituelle Commission fédérale qui vient si souvent au Tessin (ce n'est pas toujours la même, naturellement), sur les bords du Verbano, du Ceresio ou à l'ombre des tours de Bellinzona. Et il faut croire que l'azur de notre canton a une bonne influence politique, car on a fait de très bonnes choses ici. En plus de ces visiteurs toujours bienvenus, il y eût l'arrivée d'un groupe important de journalistes américains à qui l'on a montré les Chantiers de Blenio, en pleine activité, la Centrale de la Maggia complètement achevée, la Caserne de Losone et celle de Bellinzona, la nouvelle, qui est en cours d'exécution, juste à temps, car il y eut un gros sinistre quelques heures après la visite des Yankees...

Un feu qui a fait 300.000 francs de dégâts — comme si le devis n'est pas déjà assez poivré..., ont dit les malins à qui le prix très élevé de la construction donne le vertige !

En tout cas, les Américains n'y ont rien vu et ils sont rentrés chez eux enchantés de notre pays. Des journalistes enchantés ? Ça vaut sûrement un beau feu de joie de 300.000 francs !

Elsa FRANCONI-PORETTI.